



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

Assemblée de la
Province Nord

B.P. 41 – 98860 – KONÉ

Téléphone : 47-72.30

Télécopie : 47-71.92

N.Réf. : 6070-605 /dassps-dir

COMMUNIQUE

Objet : Astreintes et permanence du mercredi 1^{er} janvier 2025 du centre médico-social de Dau Ar (Belep)

La province Nord informe la population de la commune de Dau Ar (Belep) qu'à compter du mardi 31 décembre 2024 à 16h30, le centre médico-social assurera :

- Les urgences de premiers recours 24H/24
- La permanence de soins de 09H00-10H30

Le CMS reprendra ses activités aux heures habituelles le **jeudi 2 janvier 2025 à 07h30.**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CMS de Dau Ar (Belep) au 47.75.80

Enfin, la province Nord appelle la population à la prudence et à la vigilance.

Jean-Marc HMALOKO
Directeur
de la Direction des Affaires Sanitaires,
Sociales, de la Prévention et de la Solidarité